



DES ÉVÉNEMENTS MAJEURS POUR LA VILLE

Proposition 1: Chants de Noël sur le mois de décembre (période calendaire)

Pourquoi ? Permettre des animations de qualité et retrouver l'âme du Noël provençal.

Comment ? Mise en place d'un marché public pour faire venir des groupes ou associations de chants provençaux ou autres (exemple avec Gospel) sur les 3 semaines précédant Noël. En partenariat avec les écoles.

Quand ? Dès décembre 2020.

Combien ? 5000€.

Proposition 2: Journée agricole et pastrage en cœur de ville

Pourquoi ? Créer du lien entre les manosquins à travers un événement phare qui valorisera le monde agricole.

Comment ? Partenariat avec les Jeunes Agriculteurs, la Chambre d'Agriculture et la FNSEA.

Quand ? A partir de 2024.

Combien ? 10 000€.



DES EVÉNEMENTS MAJEURS POUR LA VILLE

Proposition 3: La Marche des Rois Mages

Pourquoi ? C'est une tradition importante pour les français et cela permettrait de mettre une activité majeure au sein de la ville après les fêtes de Noël.

Comment ? Partenariat avec les associations manosquines, la paroisse et des associations régionales.

Quand ? A partir de janvier 2025.

Combien ? 10 000€.

Proposition 4: Village & Marché de Noël

Pourquoi ? Animer le cœur de ville sur les trois week-ends précédant Noël, période calendale (mois de décembre).

Comment ? Mise en place de trois sites distincts: des chalets sur la promenade Aubert Millot, le Village du Père Noël sur le Terreau, animations de sculptures sur glace sur la Place Marcel Pagnol et une patinoire sur la place des Observantins. La patinoire sera donnée en concession à un prestataire privé. Le but étant de créer un véritable cheminement au sein du Centre-Ville.

Quand ? Dès décembre 2020.

Combien ? 25 000€ pour les animations. 25 000€ d'investissement dans les chalets.



DES ÉVÉNEMENTS MAJEURS POUR LA VILLE

Proposition 5: Grand événement musical aux Vannades

Pourquoi ? Utiliser le site des Vannades comme un lieu festif et répondre ainsi à une demande forte de la jeunesse manosquine.

Comment ? En partenariat avec des opérateurs privés (Radio) et des partenaires financiers et permettre ainsi un événement sur trois jours dans un site exceptionnel.

Quand ? Juillet 2022.

Combien ? 15 000€ pour la municipalité.

Proposition 6: Un spectacle son et lumière dans le « Coeur de Ville »

Pourquoi ? Un tel événement nous permettrait de lier « modernité » et « tradition » en effectuant un spectacle novateur au sein du centre-ancien de Manosque.

Comment ? A l'aide des nouvelles technologies et d'opérateurs privés qui effectuent un spectacle équivalent au sein de la Ville de Salon-de-Provence.

Quand ? Au début du mois de décembre pour le lancement des fêtes de Noël.

Combien ? A coût constant de la parade de Noël et son feu d'artifice.



DES ÉVÉNEMENTS MAJEURS POUR LA VILLE

Proposition 7: Musiks à Manosque dans le Centre-Ville

Pourquoi ? Favoriser l'activité commerciale qui ne bénéficie quasiment pas de retombées économiques lors du festival « Musiks à Manosque »

Comment ? Faire venir en centre-ville les pré-concerts s'effectuant de 19h00 à 22h00.

Quand ? Dès juillet 2020.

Combien ? Néant.

Proposition 8: Retour des grands événements sportifs

Pourquoi ? Des événements phares qui rassemblent les manosquins.

Comment ? Être ville hôte du Dauphiné, de Paris-Nice ou du Tour de Provence de manière régulière. Faire revenir le Tour de France sur Manosque dans le mandat.

Quand ? Ensemble du mandat.

Combien ? Dans l'enveloppe dédiée à l'accueil et l'organisation de manifestations sportives.



DES ÉVÉNEMENTS MAJEURS POUR LA VILLE

Proposition 9: Les Journées du Cœur de Ville

Pourquoi ? Réussir à créer un nouvel événement fort après les Correspondances et Musiks à Manosque, avec un événement local récurrent qui deviendra une marque et que les manosquins s'approprient.

Comment ? Grâce aux différents acteurs de la ville: associations sportives, culturelles ou historiques, acteurs culturels, artistes, commerçants etc... L'objectif sera de mettre en place des événements dans un ÉVÉNEMENT. Une journée par mois (de préférence le Dimanche, à déterminer avec les différentes parties prenantes). 7 dates dans l'année: Septembre, Octobre, Novembre, Février, Mars, Avril, Mai.

Quand ? Dès septembre 2021.

Combien ? Une enveloppe de 50 000€ pour les 7 événements.

Proposition 10: Les 48h de la Gastronomie & du Vin

Pourquoi ?

Comment ?

Quand ?

Combien ?



DES EVÉNEMENTS MAJEURS POUR LA VILLE

Proposition 11: Une journée historique « Charles de Gaulle »

Pourquoi ? L'année 2020, c'est l'année des 130 ans de sa naissance, les 80 ans de son appel du 18 juin et les 50 ans de sa disparition. L'année 2020 doit être une année d'hommage au Général.

Comment ? Créer un grand événement autour de nos soldats et du Général de Gaulle. Un bal populaire, des concerts, une exposition de véhicules anciens etc...

Quand ? 21 juin 2020.

Combien ? 10 000€.



LA CULTURE PROVENÇALE COMME FORCE DE NOTRE VILLE

Proposition 1: Plaques de rue en provençal

Pourquoi ? Mise en avant de notre culture provençale avec la valorisation de sa langue sur l'ensemble du Centre-Ancien.

Comment ? Installation de plaques de rue sur les façades du Centre-Ancien. Le choix des plaques sera effectué par consultation des manosquins afin qu'ils s'approprient leur ville.

Quand ? Sur la durée du mandat

Combien ? 5000€

Proposition 2: Initiation à la culture bas-alpine

Pourquoi ? Valorisation de notre culture bas-alpine par l'initiation à la langue provençale et à l'histoire de notre pays pour tous les manosquins.

Comment ? A travers la mise en place d'ateliers thématiques gratuits à destination de tous les manosquins, et cela de manière récurrente. Des conférences thématiques viendront également construire cette initiation. Des cafés provençaux seront également mis en place.

Quand ? Sur la durée du mandat.

Combien ? Néant grâce à l'appui et au support des associations existantes.



LA CULTURE PROVENÇALE COMME FORCE DE NOTRE VILLE

Proposition 3: Initiation à la langue provençale pour les écoliers

Pourquoi ? Permettre aux jeunes manosquins de pouvoir s'initier à la langue provençale.

Comment ? Mise en place d'ateliers au sein des « Maisons de Proximité », de la MJC ainsi qu'au Centre de l'Enfance.

Quand ? Dès 2021.

Combien ? Néant. Les ateliers s'effectueront dans les locaux municipaux, sur des horaires de présence des agents territoriaux.

Proposition 4: Respect de l'architecture provençale dans les futurs aménagements urbains

Pourquoi ? Retrouver la singularité du village provençal, parce que Manosque est avec une architecture et des aménagements qui valoriseront notre culture provençale.

Comment ? A travers la mise en place d'une Charte que les Maîtres d'œuvre devront respecter.

Quand ? Dès 2020.

Combien ? Néant.



LA CULTURE PROVENÇALE COMME FORCE DE NOTRE VILLE

Proposition 5: Mise en place d'une rubrique en provençal dans le journal municipal

Pourquoi ? Une identification des manosquins à la culture provençale au sein même de l'action de la Ville de Manosque.

Comment ? Écriture d'une rubrique à chaque édition sur une thématique d'actualité nationale ou locale. Exemple (les Rois mages, les fêtes de Noël, Pâques etc.)

Quand ? Dès septembre 2020.

Combien ? Néant.

Proposition 6: Délégation aux traditions provençales et locales Un élu délégué aux traditions provençales et locales au sein du conseil municipal

Pourquoi ? Mise en valeur de nos traditions.

Comment ? Par décision du conseil municipal.

Quand ? Mars 2020.

Combien ? Néant.